

AVIS PUBLIC

Objet: Rôle d'évaluation foncière 2020-2021-2022 - Demandes de révision administrative pour l'année 2022

Avis public est donné qu'en 2022, le rôle triennal d'évaluation foncière 2020-2021-2022 de la Ville de Côte Saint-Luc sera en vigueur pour un troisième exercice financier.

En vertu de la section I du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale (R.L.R.Q., chapitre F-2.1), toute personne ayant un intérêt peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision administrative d'une inscription au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision administrative doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification.
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible dans les lieux de dépôt mentionnés ci-dessous ainsi qu'à l'Hôtel de Ville de Côte Saint-Luc situé au 5801 boulevard Cavendish, Côte Saint-Luc, Québec.
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal de l'exercice financier applicable.

Être déposée en personne à l'un des lieux de dépôt de la Direction de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à midi et de 13 h à 16 h :

255, boul. Crémazie Est, 6^e étage
Montréal (Québec)

7101, rue Jean-Talon Est, bureau 110
Anjou (Québec)

1868, boul. des Sources, bureau 500
Pointe-Claire (Québec)

ou être expédiée par courrier recommandé à l'adresse suivante :

Direction de l'évaluation foncière
Ville de Montréal
255, boul. Crémazie Est, 6^e étage
Montréal QC H2M 1M2

Côte Saint-Luc, ce 3^e jour de novembre 2021

M^e Jason Prévost
Assistant-greffier

Pour plus d'information, veuillez composer : 514-280-3825

PUBLIC NOTICE

Subject: Property Assessment Roll 2020-2021-2022 - Applications for an administrative review for the year 2022

Public Notice is given that the 2020-2021-2022 property assessment roll of the City of Côte Saint-Luc will apply, in 2022, for the third fiscal year.

Any person having an interest may file an application for an administrative review of an entry on that roll, as provided for in Division I of Chapter X of the Act respecting municipal taxation (C.Q.L.R., chapter F-2.1), on the grounds that the assessor did not alter the roll as required under the above-mentioned act.

To be admissible, applications for an administrative review must meet the following conditions:

- Be filed in the fiscal year during which an event justifying an alteration to the roll occurs in virtue of the law or in the next fiscal year, if the assessor does not make the alteration.
- Be submitted on the prescribed form available at the addresses below and at Côte Saint-Luc City Hall located at 5801 Cavendish Boulevard, Côte Saint-Luc, Quebec.
- Include the amount under the By-law concerning fees of the urban agglomeration of Montréal for the applicable fiscal year.

Be filed in person with the Direction de l'évaluation foncière of the City of Montréal, at one of the addresses below, Monday through Friday, from 9 a.m. to noon, and 1 to 4 p.m.

255, boul. Crémazie Est, 6th floor
Montréal (Québec)

7101, rue Jean-Talon Est, bureau 110
Anjou (Québec)

1868, boul. des Sources, bureau 500
Pointe-Claire (Québec)

or sent by registered mail to:

Direction de l'évaluation foncière
City of Montréal
255, boul. Crémazie Est, 6th floor
Montréal (Québec)

Côte Saint-Luc, this 3rd day of November 2021

M^e Jason Prévost
Assistant City Clerk

For further information, please call: 514-280-3825